

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
24 JUIN 2016

Membres en exercice : 48 titulaires
48 suppléants

Membres présents : 24 titulaires
5 suppléants

Délibération n°275 du Comité syndical

2. Compte administratif 2015

Le comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2016, sur l'approbation du compte administratif 2015 :

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+ 9 682,68 €
Section d'investissement	excédent	+ 31 180,32 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du Syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de M. Jacques BIGOT, président,
Considérant que M. Justin VOGEL a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Vu le compte de gestion présenté par le comptable du syndicat mixte,
Constatant que le Président est sorti au moment du vote,

*Le comité syndical
sur proposition du vice-président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Approuve le compte administratif du syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	36 691,54 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	174 943,22 €
65 Autres charges de gestion courante	185 000,00 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	40 993,54 €
TOTAL	437 628,30 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	446 295,00 €
77 Produits exceptionnels	1 015,98 €
TOTAL	447 310,98 €

Excédent de fonctionnement 2015

+ 9 682,68 €

Résultat reporté

+ 85 574,49 €

Résultat de fonctionnement cumulé

+ 95 257,17 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	11 466,61 €
21 Immobilisations corporelles	2 277,50 €
TOTAL	13 744,11 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	3 930,89 €
28 Amortissements des immobilisations	40 993,54 €
TOTAL	44 924,43 €

Excédent d'investissement 2014

+ 31 180,32 €

Résultat reporté

+ 204 604,00 €

Résultat d'investissement cumulé

+ 235 784,32 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le - 4 JUIL. 2016

La publication le - 4 JUIL. 2016

Strasbourg, le - 4 JUIL. 2016

Le Président
Jacques BIGOT